

L'INDUSTRIE BRIQUETIERE BELGE en 2016



FEDERATION BELGE DE LA **BRIQUE** asbl

AVANT-PROPOS

En 2016, l'activité économique en Belgique s'est bien comportée malgré les attaques terroristes et l'incertitude croissante vis-à-vis des développements économiques futurs dans les autres régions (Brexit, élections en Europe, changement de présidence américaine,...).

Selon l'Institut des Comptes Nationaux (ICN), le secteur de la construction a connu une croissance de 3,7 % en 2016. L'activité dans la construction en Belgique (toutes régions confondues) a augmenté de 5 à 6 % en 2016. En 2017, les prévisions pour l'économie en Belgique tablent sur une croissance de 1,7 à 1,8 %.

En ce qui concerne l'exportation, nos voisins directs, les Pays-Bas, la France et l'Allemagne, continuent à évoluer positivement. La décision du Brexit au Royaume-Uni a, jusqu'à présent, eu peu d'impact sur le secteur de la construction anglais.

Les activités de la Fédération Belge de la Brique sont restées ciblées en 2016 sur les matières revêtant pour notre secteur une importance de premier plan.

La Fédération de la Brique a suivi de près les thématiques importantes pour notre secteur, à savoir la construction durable, les aspects techniques et les techniques de construction, la normalisation de produits, l'environnement, l'approvisionnement en matières premières, le patrimoine immobilier, la gestion énergétique et climatique, les affaires sociales, la promotion... et a, pour ces matières, entrepris les actions nécessaires.

Au cours de l'année 2016, une nouvelle entreprise, Joseph Bricks, s'est affiliée à la Fédération Belge de la Brique.

Jo Van Den Bossche a cédé sa fonction de directeur début novembre à Kristin Aerts. Après plus de 37 ans de carrière dans le secteur, il profite depuis le 1^{er} novembre 2016 d'une pension bien méritée. Il a représenté le secteur briquetier en tant que directeur auprès de nombreuses organisations. L'intérêt d'une bonne collaboration entre les membres de la Fédération de la Brique lui tenait particulièrement à cœur. Nous tenons donc à le remercier pour son excellent travail pour le secteur durant toute sa carrière et lui souhaitons le meilleur pour l'avenir !

Burt Nelissen

Président



CONTEXTE ECONOMIQUE

Marché belge

L'activité dans la construction en Belgique (toutes régions confondues) a connu en 2016 une croissance de 5 à 6% grâce notamment à une augmentation du nombre de permis de bâtir à environ 51.000 unités.

Le marché des **nouvelles constructions** en Flandre a été favorable en 2016. Le renforcement du niveau E pour les nouvelles constructions à partir du 1^{er} janvier 2016 a favorisé en Flandre les demandes de permis de bâtir fin 2015. Près de 40.000 demandes de permis de bâtir ont été approuvées pour de nouveaux appartements et habitations, beaucoup plus qu'en 2015. L'augmentation fut la plus forte pour les appartements avec une croissance de 30 %. De ce fait, la quote-part nouveaux appartements en Flandre atteint 64 %. Pour les nouvelles habitations, la croissance est restée limitée à 7 %.

Le marché des nouvelles constructions en Wallonie a évolué en 2016 vers un seuil historiquement bas avec seulement environ 10.000 permis délivrés pour de nouvelles habitations et de nouveaux appartements. La construction d'appartements en Région Wallonne ne perçoit pas comme en Flandre. En Wallonie, la quote-part nouveaux appartements a chuté jusqu'à 47 % en 2016.

En Flandre comme en Wallonie, le secteur de la **rénovation** stagne. Le nombre d'approbations pour des dossiers de rénovation a même chuté en 2016 à 15.845 autorisations en Flandre et à 9.400 en Wallonie.

Pour 2017, les prévisions pour l'économie en Belgique tablent sur une croissance de 1,7 à 1,8 %. Plusieurs facteurs influenceront le développement de la construction de nouvelles habitations et du nombre de permis autorisés. La disparition de l'effet EPB, qui avait fortement stimulé la demande en 2016, aura certainement un impact négatif. Mais, le chômage en baisse, les revenus disponibles des ménages en hausse, et, malgré une légère hausse, les taux hypothécaires toujours bas pourront par contre avoir un impact positif.

La brique belge est encore toujours bien ancrée dans le ventre des Belges, même auprès de la jeune génération. Ainsi, 63 % des Belges préfèrent encore toujours acheter un logement plutôt que de le louer. Les Belges qui veulent investir leur épargne dans l'immobilier le font encore le plus souvent dans les maisons (58 %) et dans les appartements (52 %). L'immobilier qu'ils connaissent moins bien, à savoir des entrepôts industriels ou des bureaux, est bien moins populaire.

Marchés extérieurs

Les débouchés étrangers continuent de montrer une image variée.

En lien avec les prestations économiques générales des **Pays-Bas**, le secteur de la construction néerlandais et la construction de logements ont continué de croître en 2016 et devraient poursuivre cette croissance en 2017, mais d'après les attentes, le niveau resterait encore inférieur à celui d'avant la crise.

Il y a également une reprise dans le secteur de la construction en **France**. Les activités françaises dans ce domaine ont connu une recrudescence en 2016 après avoir décliné durant huit années. Ce redressement est surtout dû aux activités relatives aux constructions résidentielles neuves qui ont augmenté de 7,4 % en 2016.

Selon les prévisions, les activités de constructions résidentielles continueront de croître en 2017.

En **Allemagne**, la situation dans le secteur de la construction demeure favorable et les prévisions pour 2017 restent positives, surtout grâce au redressement de la construction de logements.

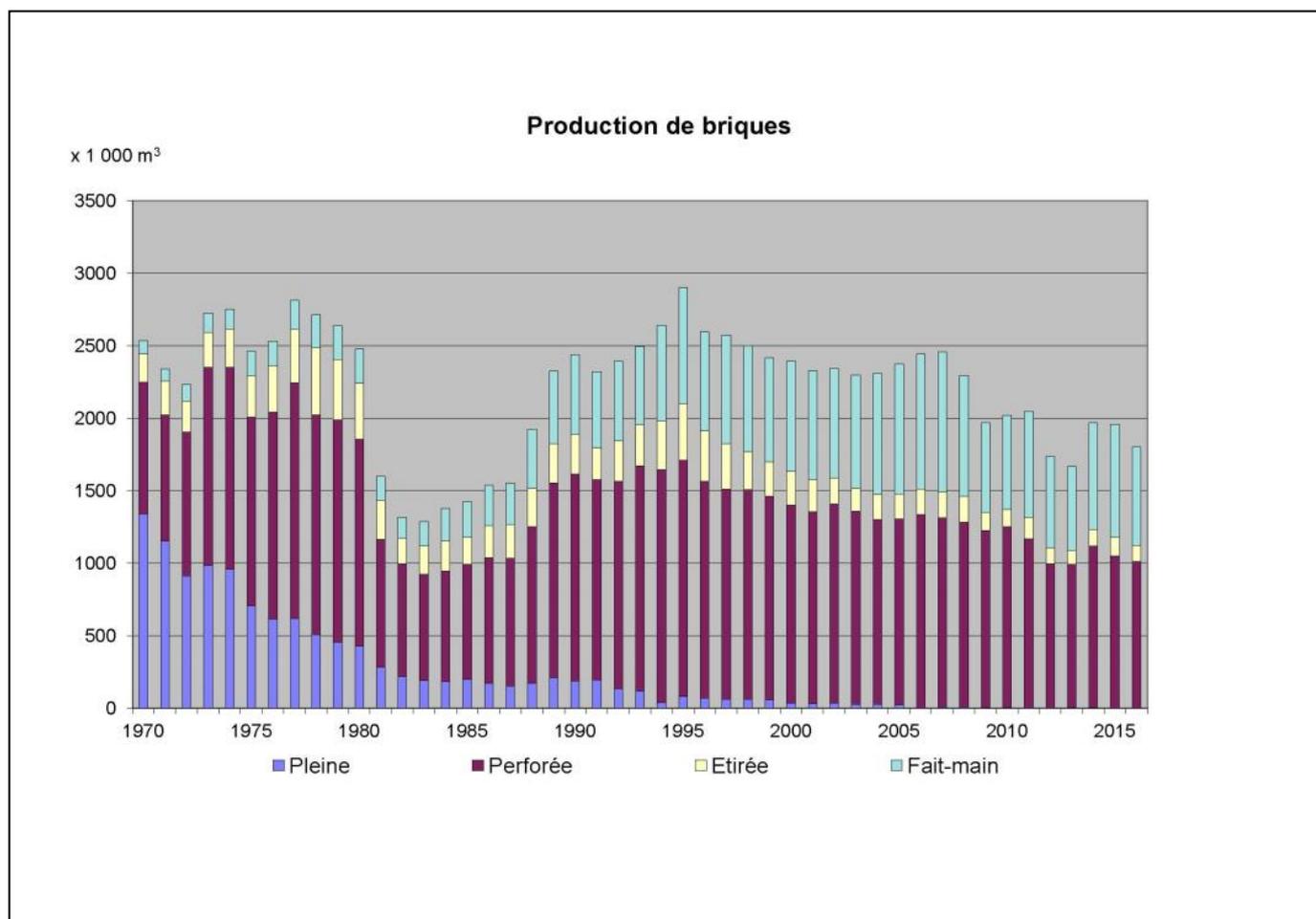
La décision du Brexit en juin 2016 au **Royaume-Uni** n'a encore eu que peu de conséquences pour le secteur de la construction. Les conséquences et l'ampleur de celles-ci pour le marché de la construction restent donc encore pour le moment incertaines.

STATISTIQUES PRODUCTION BELGE



Production totale de briques

La **production totale** de briques en Belgique a atteint **1,801 million de m³**. La production totale a chuté en 2016 de 8 % par rapport à 2015.



Production de Briques en Belgique

x 1000 m ³ année	Briques ordinaires		Briques de parement		TOTAL	Exportation	Importation	Conso. Nationale
	Pleine	Perforée	Etrée	Fait-main				
1985	201	791	189	245	1426	102	46	1389
1986	172	868	220	279	1539	104	53	1488
1987	155	881	233	283	1552	127	63	1489
1988	172	1082	261	409	1924	173	85	1837
1989	211	1342	273	499	2325	173	112	2285
1990	188	1427	275	550	2440	154	121	2407
1991	195	1383	215	529	2322	152	101	2271
1992	136	1429	280	549	2394	198	105	2300
1993	119	1555	279	543	2496	233	79	2342
1994	39	1607	336	658	2640	388	78	2330
1995	81	1631	388	802	2902	439	83 ⁽¹⁾	2546
1996	68	1498	347	682	2595	402	64 ⁽¹⁾	2257
1997	61	1451	311	748	2571	462	58 ⁽¹⁾	2167
1998	64	1446	257	733	2499	456	55 ⁽¹⁾	2099
1999	58	1406	236	716	2417	469	54 ⁽¹⁾	2002
2000	34	1368	231	762	2395	512	56 ⁽¹⁾	1939
2001	33	1323	222	750	2328	503	73 ⁽¹⁾	1898
2002	36	1371	182	753	2342	512	61 ⁽¹⁾	1891
2003	27	1332	158	781	2298	547	67 ⁽¹⁾	1818
2004	27	1274	171	837	2309	563	80 ⁽¹⁾	1826
2005	23	1283	171	897	2374	530	120 ⁽¹⁾	1964
2006	2	1334	176	932	2444	605	145 ⁽¹⁾	1984
2007	7	1305	179	966	2457	578	160 ⁽¹⁾	2039
2008	7	1277	178	832	2294	498	95 ⁽¹⁾	1891
2009	6	1218	129	615	1968	349	91 ⁽¹⁾	1710
2010	4	1248	120	646	2018	364	93 ⁽¹⁾	1747
2011	0	1167	152	728	2047	396	97 ⁽¹⁾	1748
2012	0	995	114	628	1737	332	90 ⁽¹⁾	1495
2013	4	988	98	578	1668	354	103 ⁽¹⁾	1417
2014	3	1116	116	734	1969	517	119 ⁽¹⁾	1571
2015	2	1048	130	778	1958	473	99 ⁽¹⁾	1584
2016	0	1011	112	678	1801	476	100 ⁽¹⁾	1425

(1) : Estimation

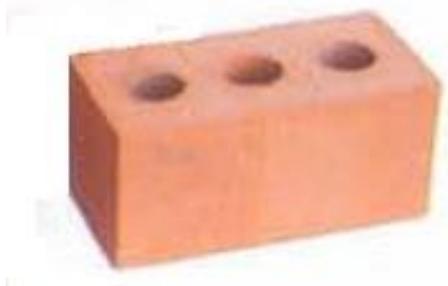
Permis de bâtir autorisés

Nombre total de logements	Nombre de logements unifamiliaux
28908	24100
24445	20090
29339	22909
35429	26554
42700	30404
51009	31586
46403	28108
49833	30912
54809	31779
55468	33617
43866	26849
48524	31631
50187	32123
37841	23041
45320	27108
42253	23789
41158	22390
41630	20943
44835	22238
52230	25144
59384	27776
61083	26596
53923	23841
52651	24313
45456	21680
49872	24147
44360	20987
46813	21976
49141	21065
54903	22277
46191	19141
50952	19769

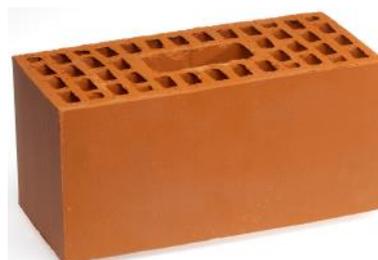
Briques pour 'maçonnerie ordinaire'

Les briques pour maçonnerie ordinaire regroupent aussi bien les briques pleines que les briques perforées ('snelbouw'). Ces briques sont utilisées pour les maçonneries de murs intérieurs. La production de briques pour maçonnerie ordinaire s'élève à **1,011 million de m³** et représente **56,14 %** du volume total de la production. Il s'agit ici de la production de briques perforées. Il n'y a pas eu de production de briques pleines en 2016.

Pleine



Perforée



Briques de parement

La production de **790.000 m³** de briques de parement représente **43,86 %** de la production totale. Les briques de parement se répartissent elles aussi en deux catégories : **les briques étirées et les briques dites 'moulées main'**. En 2016, la production de briques étirées a atteint **112.000 m³**. Les briques de parement 'moulées main' ont atteint un volume de production de **678.000 m³**.

Etirée



Faite-main

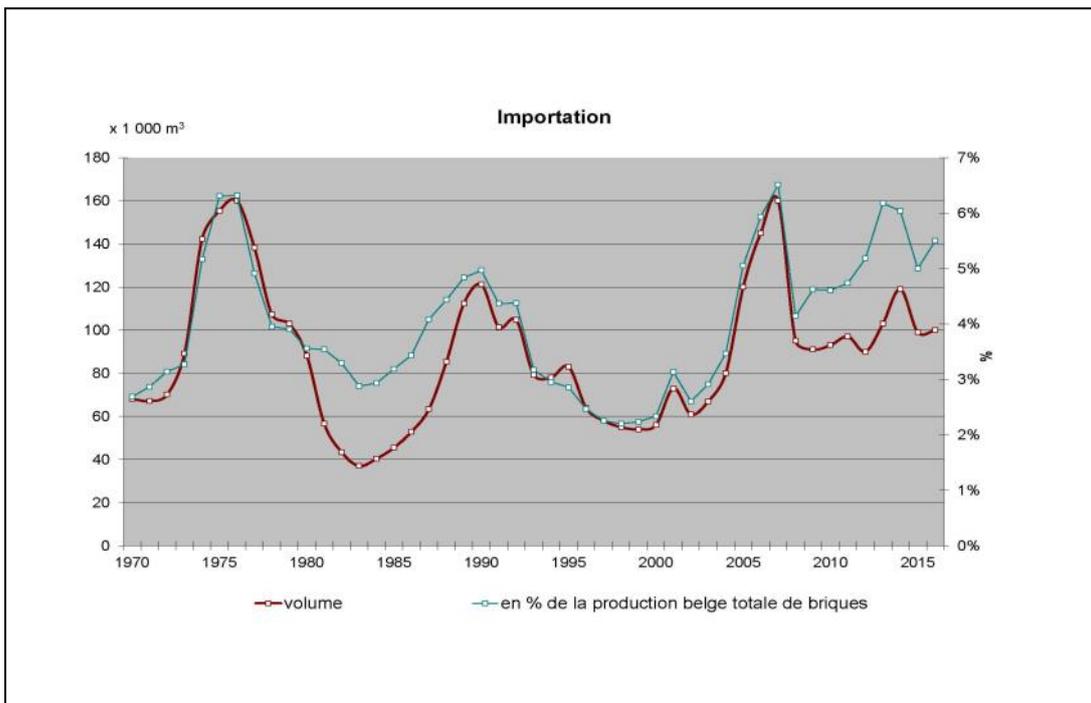
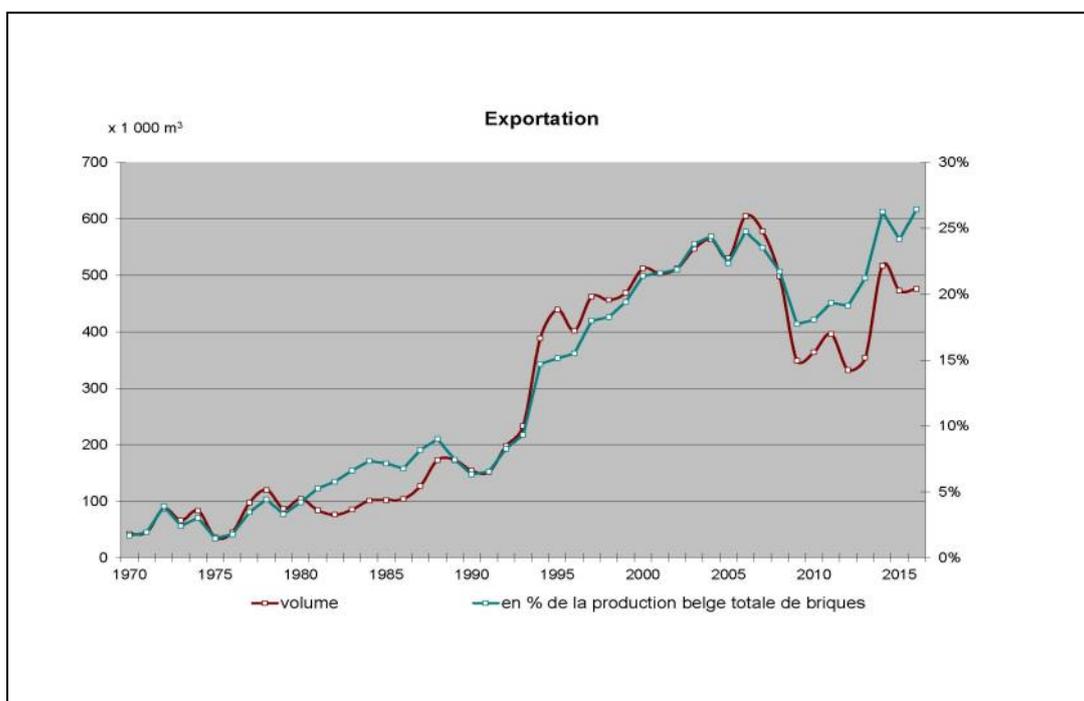


Exportation-Importation

Les **exportations** s'élèvent à **476.000 m³**, soit **26,4 % de la production totale**. Les chiffres d'exportation sont établis sur base d'une enquête auprès des affiliés. Les principaux débouchés pour l'exportation belge restent nos pays voisins : Royaume-Uni, Allemagne, Pays-Bas et France.

L'exportation de briques de parement est d'une importance capitale pour les producteurs belges. Depuis quelques années, le volume des briques de parement exportées dépasse celui des briques de parement qui sont écoulées sur le marché intérieur. Le Royaume-Uni reste en 2016 le pays d'exportation le plus important avec environ la moitié du volume exporté de briques de parement. En 2016, on observe également une augmentation de l'exportation vers les Pays-Bas. La situation vers les autres pays d'exportation reste semblable à celle de 2015.

Les **chiffres d'importation** restent à peu près statu quo par rapport à 2015 et atteignent **100.000 m³**. Les importations représentent donc **5,5 % de la production belge**.





FEDERATION BELGE DE LA **BRIQUE** asbl

Membres



DESTA nv, 2322 HOOGSTRATEN

DUMOULIN Bricks bvba, 8800 ROESELARE

FLOREN nv, 2960 SINT-LENAARTS

HOVE bvba, 9400 NINOVE

JOSEPH BRICKS bvba, 3630 MAASMECHELEN

NELISSEN Steenfabrieken nv, 3620 VELDWEZELT

Briqueteries de PLOEGSTEERT sa, 7782 PLOEGSTEERT

PLOEGSTEERT, 7534 BARRY

PLOEGSTEERT, 7782 PLOEGSTEERT

S.V.K. nv, 9100 SINT-NIKLAAS

SWENDEN nv, 2840 RUMST

VANDE MOORTEEL nv, 9700 OUDENAARDE

VANDERSANDEN Steenfabrieken nv, 3744 SPOUWEN

VANDERSANDEN, 3650 LANKLAAR (Dilsen)

VANDERSANDEN, 3744 SPOUWEN (Bilzen)

WIENERBERGER nv, 8500 KORTRIJK

WIENERBERGER NV (divisie BEERSE), 2340 BEERSE

WIENERBERGER NV (divisie KORTEMARK), 8610 KORTEMARK

WIENERBERGER NV (divisie LANAKEN), 3620 VELDWEZELT

WIENERBERGER NV (divisie MAASEIK), 3680 MAASEIK

WIENERBERGER NV (divisie NOVA), 2340 BEERSE

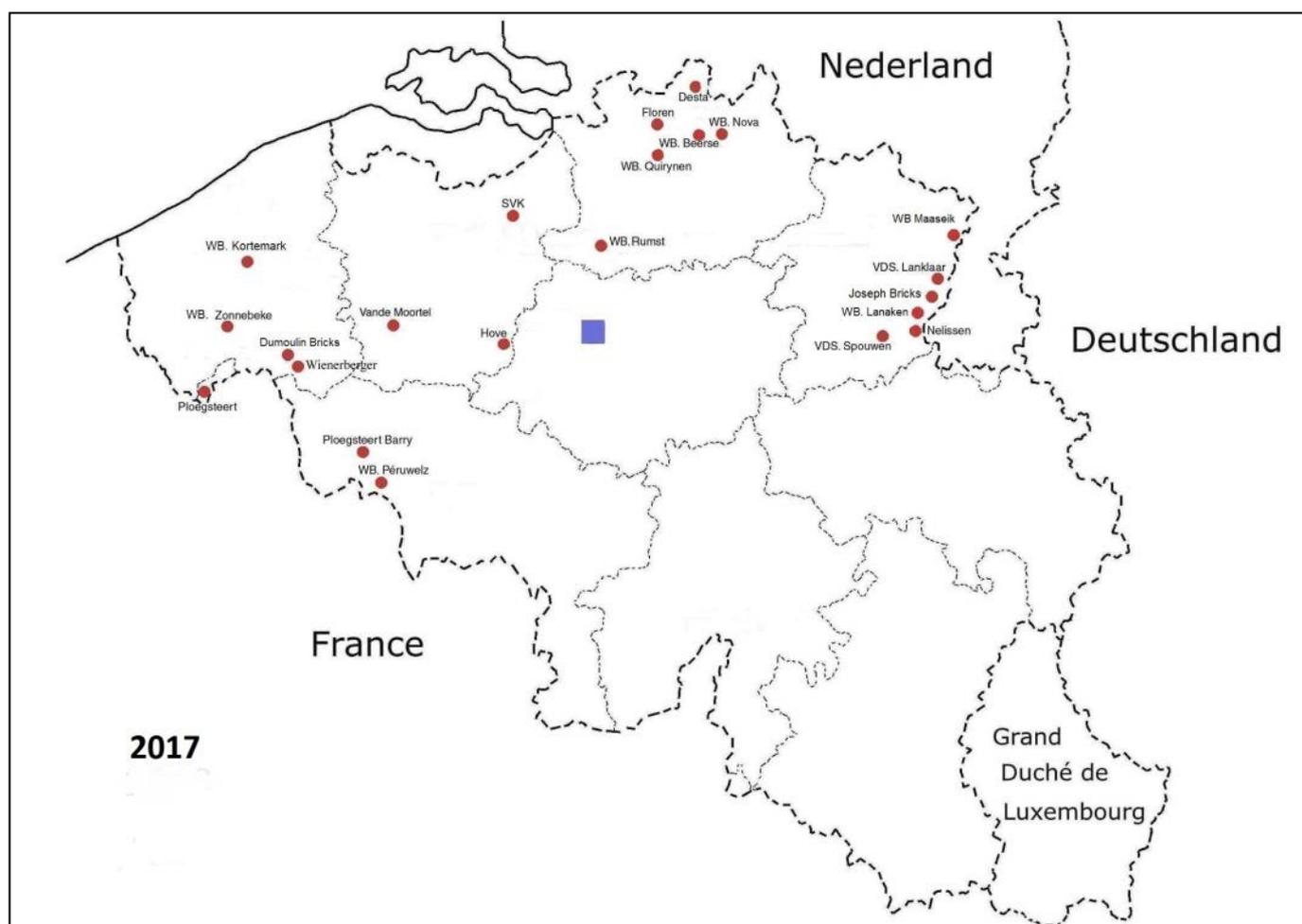
WIENERBERGER NV (divisie PERUWELZ), 7600 PERUWELZ

WIENERBERGER NV (divisie QUIRIJNEN), 2390 WESTMALLE

WIENERBERGER NV (divisie RUMST), 2840 RUMST

WIENERBERGER NV (divisie ZONNEBEKE), 8980 ZONNEBEKE

Fabricants belges de briques



Notre équipe



Président : Burt NELISSEN

Directeur : Kristin AERTS

Environnement - Technique - Promotion :

Kristin AERTS, Laurie DUFOURNI, Christel VAN LOOCK

Social: Els REYNDERS

Secrétariat : Catherine BRAL

Comptabilité : Katleen SALU



FBB Fédération Belge de la Brique asbl



rue des Chartreux 19 bte 19 - 1000 Bruxelles - Belgique



+32 2 511 25 81



info@brique.be



www.brique.be

Publié par la **Fédération Belge de la Brique**

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit sans accord écrit préalable de la FBB ou sans mention de la source.